

Un comité de cinq membres nommera environ 20 rivières devant être protégées à cause de leur importance pour le patrimoine. Parmi les cours d'eau proposés, il y a les rivières Adams, Babine, Blackwater, Cowichan, Skagit, Similkameen et Stikine. On considère ces cours d'eau comme exceptionnels et on juge qu'ils ont besoin d'être protégés.

Du fait de son importance sur les plans économique, historique, récréatif et environnemental, le fleuve Fraser est considéré comme le joyau de tout ce système.

Aux États-Unis, 33 États ont déjà adopté un programme de ce genre. Je suis heureux d'annoncer que la Colombie-Britannique sera la première province canadienne à adopter son propre système de protection des rivières du patrimoine.

* * *

• (1105)

LE PARTI RÉFORMISTE

M. John Murphy (Annapolis Valley—Hants, Lib.): Monsieur le Président, récemment, les députés du Parti réformiste nous ont dit qu'ils ont toutes les réponses pour le Canada atlantique.

Je suis fier de dire que, dans ma circonscription, Annapolis Valley—Hants, les orientations gouvernementales ne retiennent pas les gens, contrairement à ce que prétend le Parti réformiste. Au lieu de cela, l'engagement que nous avons pris envers les jeunes et l'accent que nous mettons sur la formation et sur l'aide à la petite entreprise contribuent à créer des possibilités réelles et des emplois.

Il est temps que le Parti réformiste montre clairement les projets qu'il a pour le Canada. Le démantèlement complet de nos programmes sociaux, la fin de l'universalité des services de santé et la suppression des paiements de péréquation accordés aux provinces sont tous des exemples du véritable programme national du Parti réformiste.

Les Néo-Écossais reconnaissent son programme de tout démolir pour ce qu'il est réellement: un programme simpliste et manifestement déconnecté de l'opinion des Canadiens.

* * *

LE RÉFÉRENDUM QUÉBÉCOIS

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, je sais bien que le référendum sera tenu au Québec par les Québécois. C'est ainsi que les choses devraient se passer. Cette activité est un des privilèges qu'accorde notre merveilleuse Confédération.

[Français]

Mais à titre de député pour la circonscription de Peterborough, je veux dire quelque chose à tous mes concitoyennes et concitoyens du Québec. Les résidents de mon comté, par une très grande majorité, veulent que le Québec demeure dans le Canada. Plusieurs d'entre nous ont le français comme langue maternelle, plusieurs autres fréquentent des écoles d'immersion française. D'autres comme moi ont déjà poursuivi des études dans la belle province, et d'autres, aussi comme moi, ont des enfants qui sont nés au Québec.

Article 31 du Règlement

Ces exemples démontrent bien les liens nombreux et forts qui existent entre nous. S'il vous plaît, restez avec nous.

* * *

LES FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX

M. André Caron (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, ce gouvernement tente d'intimider les fonctionnaires fédéraux du Québec qui veulent participer activement à la campagne référendaire. Dans une lettre adressée à tous ses employés, le sous-ministre du Conseil du Trésor somme les fonctionnaires fédéraux du Québec de réfléchir trois fois sur la nature de leur emploi avant de s'exprimer publiquement.

Les représentants des syndicats fédéraux sont unanimes à dénoncer cette menace à peine dissimulée, car nonobstant la volonté du gouvernement libéral de bâillonner les fonctionnaires fédéraux, la Cour suprême leur reconnaît le droit de s'exprimer librement lors des élections et référendums.

Depuis quand le gouvernement menace-t-il ses employés de perdre leur emploi s'ils exercent leur droit à la liberté d'expression? Comme on l'a vu plus tôt cette semaine, ce gouvernement s'apprête encore une fois à sacrifier les droits et libertés des Québécois au nom de l'unité canadienne.

* * *

[Traduction]

LES NOMINATIONS PAR FAVORITISME

M. Myron Thompson (Wild Rose, Réf.): Monsieur le Président, lorsqu'ils étaient dans l'opposition, les députés libéraux se plaignaient constamment des nominations teintées de favoritisme que faisait le gouvernement précédent. Les temps n'ont pas changé. Le ministre de la Justice poursuit la tradition en nommant à la Cour du Banc de la Reine 11 valets, collecteurs de fonds et partisans du parti qui pourront eux aussi se goinfrer aux dépens des contribuables.

Dans leur tristement célèbre livre rouge, les libéraux avaient promis de mettre un terme au favoritisme. Les Canadiens devraient savoir que la seule chose à laquelle la couleur rouge fait penser, c'est l'endettement. Le système de justice des libéraux, qui prône la sociologie appliquée et blâme la société pour les actions des criminels, se perpétuera avec ces nominations. L'attitude des libéraux qui consiste à reconnaître des torts à tout le monde, sauf aux groupes d'intérêt qui crient à la discrimination, se perpétuera à cause de ces nominations.

Laissons les libéraux nourrir leurs fidèles tandis qu'ils le peuvent. L'assiette au beurre disparaîtra après les prochaines élections.

* * *

LES LYNX D'OTTAWA DE LA LIGUE DE BASEBALL

M. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.): Monsieur le Président, le 13 septembre dernier, l'équipe des Lynx d'Ottawa de la ligue de baseball triple A a remporté la Governor's Cup de la ligue internationale. Grâce à leur formidable esprit d'équipe, les Lynx ont défait les Norfolk Tides quatre à zéro, remportant ainsi la finale trois de cinq par trois parties à une. Norfolk, qui a établi le record de la saison régulière, a été la meilleure équipe à participer aux séries d'après-saison; c'est toutefois l'équipe-école des Expos de Montréal qui a atteint un sommet au moment approprié et gagné le championnat.